

PRIIPS

PRODUITS D'INVESTISSEMENT PACKAGÉS DE DÉTAIL ET FONDÉS SUR L'ASSURANCE

OPTIMIND VOUS ACCOMPAGNE DANS LE CADRAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DE VOTRE DISPOSITIF

Réglementation • Assurance vie • Produits d'investissements de détail • Banque • Finance • Assurance
 Document d'information clé - KID/DIC • Protection de la clientèle • Asset Managers • Information précontractuelle

“ Dans le cadre des nouvelles réglementations européennes de protection des investisseurs, les assureurs doivent se conformer à la norme PRIIPs ou « produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance », qui les contraint à présenter un document précontractuel standardisé à tous les investisseurs non professionnels appelé le DIC — ou KID dans sa version anglaise — document d'information clé.

Dans l'esprit du DICI, document d'information clé pour l'investisseur de la directive OPCVM, le DIC permet notamment de comparer les contrats d'assurance vie (DIC génériques) et les supports proposés (DIC supports) avec leurs semblables et se veut homogène et paneuropéen englobant l'ensemble des caractéristiques des produits vendus dans l'Union européenne.

Enjeux et perspectives

Pour les sociétés d'assurance, seuls les produits d'assurance vie et vie entière sont à ce stade concernés pour toutes les catégories de supports proposés : fonds en euros, euro-croissance, unités de compte... Les impacts pour les assureurs sont multiples :



MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DE PRODUCTION DÉDIÉ

- La création du DIC est un nouveau processus, requérant des ressources spécifiques et une gouvernance dédiée
- La mise en place et la mise à jour du référentiel de DIC nécessitent des procédures et une organisation opérationnelle afin de disposer de documents toujours à jour, révisés au moins tous les 12 mois et de manière ad hoc



ÉVOLUTION DU PROCESSUS DE DISTRIBUTION

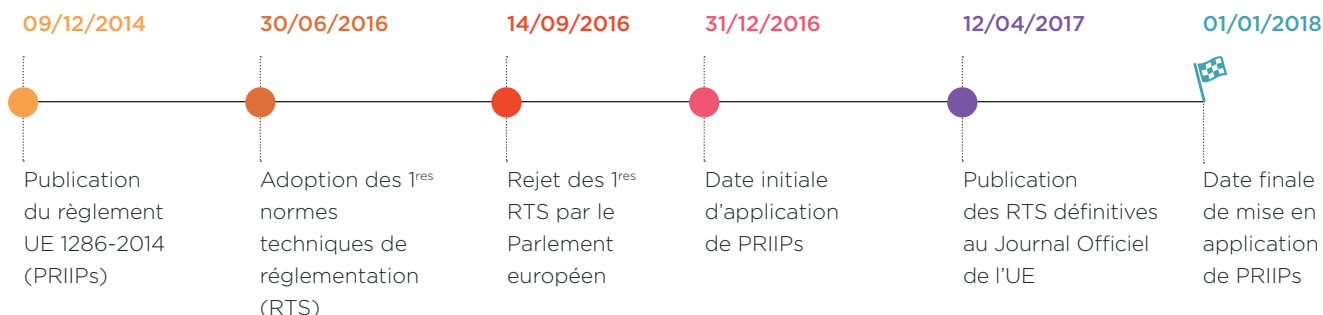
- La fourniture du DIC à l'investisseur comme information précontractuelle engendre un impact significatif sur les processus de distribution et les systèmes d'informations concernés



GOVERNANCE ET CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

- Un besoin de suivi, de revue et de validation des DIC réalisés
- Un dispositif à intégrer dans le périmètre du contrôle interne pour limiter le risque de sanction et de renonciation tardive en cas de non-conformité

Rappel réglementaire

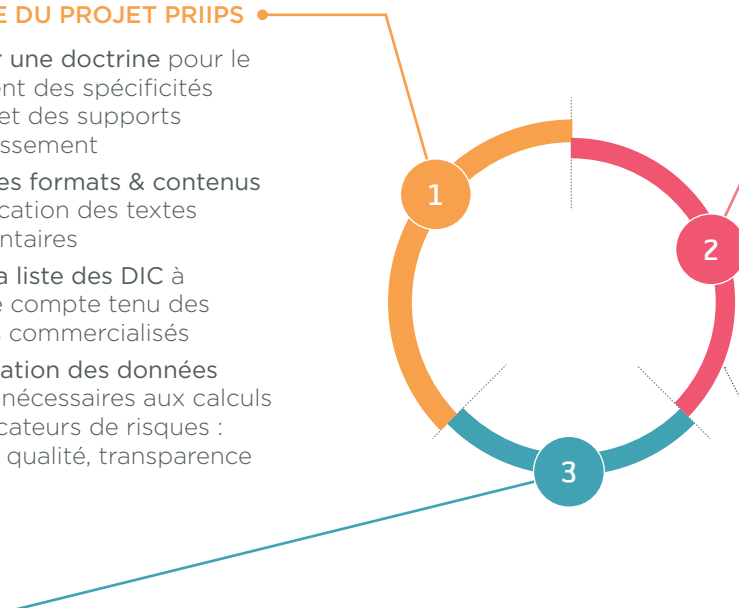


Notre proposition d'accompagnement

Optimind vous propose une offre globale et vous apporte son expertise sur les chantiers suivants :

CADRAGE DU PROJET PRIIPS

- Adopter une doctrine pour le traitement des spécificités produit et des supports d'investissement
- Définir les formats & contenus en application des textes réglementaires
- Établir la liste des DIC à produire compte tenu des produits commercialisés
- Identification des données sources nécessaires aux calculs des indicateurs de risques : sources, qualité, transparence



MÉTHODOLOGIE DE CALCUL STRICT

Coûts, Risques et Performance

- Moteur de calcul pour les PRIIPS des différentes catégories :
 - Détermination du SRI et de ses composantes
 - Scénarios de performance adaptés aux durées de détention recommandées (RHP)
 - Présentation strictement dictée et encadrée des coûts, par type & par durée

MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS DEDIE

- Répartition des rôles : collecte des données, production des calculs, formalisation, validation et distribution du DIC
- Accords sur les modalités et le format d'échanges de données entre les différents acteurs
- Impacts sur la gouvernance, le contrôle interne – vérification de la conformité – du développement produit et processus de distribution ainsi que les systèmes d'informations concernés

OPTIONNEL

IMPLÉMENTATION

Industrialisation avec l'éditeur

- Industrialisation de la production, mise à jour et révision annuelle du DIC ou *ad hoc* en cas d'ajustement du contenu
- Workflow incluant une gestion des droits différenciée
- Production automatisée des documents en langue de référence
- Contrôle permanent de l'état de conformité
- Mise à disposition via web service, diffusion et archivage des DIC



Strategy | Finance | **RISK** | **COMPLIANCE** | Human resources
Digital transformation | Market | Data | Business process outsourcing

46 rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. +33 1 48 01 91 66

Optimind SAS au capital de 400 950 euros, 46 rue La Boétie - 75008 PARIS. Siret : 418 861969 00099 - Code APE : 7022Z. Aucune utilisation de ces marques et noms de domaine ne peut être faite sans l'autorisation expresse préalable de la société Optimind SAS. Document commercial à caractère non contractuel. Tous droits réservés. Reproduction interdite sans l'autorisation de la société Optimind SAS. → Les documents d'Optimind sont produits selon des processus respectueux de l'environnement. Ils sont imprimés par un prestataire certifié Imprim' Vert®, sur des papiers certifiés par des labels de qualité environnementaux. Conception réalisation : OptiComRH. Crédits photos : Shutterstock.com, iStock.

Vos contacts

Gildas ROBERT

Senior Partner

P/ +33 6 33 36 31 63

gildas.robert@optimind.com

Valérie DEPPE

Partner

P/ +33 6 98 44 87 12

valerie.deppe@optimind.com

Marie-Catherine SARRAUDY

Partner

P/ +33 6 32 37 18 85

mc.sarraudy@optimind.com

www.optimind.com